

Mise en ligne : 19 mai 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE, Saïgon (groupe Boussac)

S.A., 1931.



Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf

Annuaire de toute l'Indochine, 1933, p. 365, 965, 979 :

Saïgon :
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE
Tissus en gros,
69, rue Catinat, Saïgon.
Dir. : Fory.

145 bis, rue d'Espagne.

66, rue Vannier.

Annuaire de toute l'Indochine, 1933, p. 545 :

Hanoi :

Nam-Long (Office franco-annamite de représentation)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Nam-Long-Hanoi.pdf

Représentant exclusif :

Soc. industrielle textile

12 septembre 1934

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 18 août 1934)

Article premier. — Une amende fiscale de soixante-deux piastres (62 \$ 00), égale au double du montant de la patente de 9^e catégorie ordinaire, est infligée, pour exercice de commerce sans patente à Phanrang, à la Société industrielle textile à Saïgon.

Art. 2. — La recette sera effectuée 50 % au compte du budget local et 50 % au budget provincial de Phanrang.

Art. 3. — Le quart de l'augmentation de la taxe, soit 7 \$ 75, est attribué, à titre de gratification, à M. de Taxis du Poët Charles, commissaire de police à Phanrang, qui a constaté la contravention (article 34 de l'arrêté du 29 juillet 1920). Cette dépense se répartit comme suit :

Budget local : 3 \$ 88

Budget provincial de Phanrang : 3 87

7 \$ 75

et est imputable pour la quotité incombant au budget local au chapitre 47, article 1, paragraphe 3 de l'exercice 1934.

DÉPÔTS DE PLAINTE

(*Bulletin de police criminelle (Cochinchine). Section administrative et judiciaire*, 10 novembre 1934)

2107. — M. BONNAUD Henry, directeur commercial de la Société Industrielle Textile, sise à Saïgon, rue Catinat, n° 69, demeurant à l'Hôtel Continental, a porté plainte contre inconnu pour vol d'une bague en platine, de fabrication française, sertie d'un diamant entouré de petits brillants, enfermée dans un écrin en marocain grenat de 4 cm sur 4 cm, initiales dorées « G. B. » imprimées sur le couvercle et à l'intérieur marque du fabricant « Beaumont, joaillier, rue de la République à Lyon ».

(*Le Journal*, 5 juillet 1936)

La Société Industrielle Textile a tenu son assemblée le 29 juin. Les comptes se soldent par un bénéfice de 4.650.716 francs. Dividende, 7 % aux actions privilégiées. Ce dividende est afférent aux quatre exercices 1930, 1931, 1932, 1933.

Étude de M^e Emmanuel FAYS,
notaire à Saïgon 97, rue Pelllerin

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE
Société anonyme au capital de 500.000 francs
Siège social à Saïgon, bd Bonard, n° 26

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 30 avril 1938)

Suivant délibération en date du 25 mars 1938, dont extrait a été déposé au rang des minutes de M^e E. FAYS, notaire à Saïgon, suivant acte reçu par M^e Fernand FAYS, son principal clerc assermenté, substituant ledit M^e E. FAYS, en congé, le 23 avril 1938, le conseil d'administration de la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE, société anonyme au capital de 500.000 francs, dont le siège social actuel est à Saïgon, 26, boulevard Bonard, a décidé de transférer le siège social précédemment établi à Saïgon, 69, rue Catinat, au n° 26, boulevard Bonard de ladite Ville.

Expéditions dudit acte de dépôt ont été déposées à chacun des greffes du tribunal de commerce et de la justice de paix de Saïgon, le 23 avril 1938.

Pour mention

M^e Fernand FAYS,

principal clerc assermenté de M^e E. FAYS, notaire à Saïgon

L'Impartial, du 25 avril 1938.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE
Société anonyme fondée en 1931
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1, pp. 95-149)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Repertoire_SA_IC-1943.pdf

Objet : l'achat, la vente et la transformation de toutes matières, et notamment de toutes matières textiles, sous quelque forme que ce soit ; la création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous immeubles, terrains, usines, matériel et établissements industriels et commerciaux.

Siège social : 26, boulevard Bonard, Saïgon.

Capital social : 500.000 fr., divisé en 500 actions de 1.000 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. M. BOUSSAC, R. BOUSSAC, A. AUPETIT.

Année sociale : du 1^{er} juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le solde restera à la disposition de l'assemblée générale qui pourra, pour la quotité qu'elle déterminera, en décider tel emploi qu'elle jugera convenable.

Inscription à la cote : pas de marché.

AEC 1951 :

Sté industrielle textile, 26, bd Bonard, Saïgon.
